

Avis
de recrutement d'ouvriers de l'Etat au titre de l'année 2018 au sein de la base aérienne 123
d'Orléans-Bricy

I. Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat organisé au titre de l'année 2018

Le nombre total de postes offerts au recrutement au sein de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy est fixé à un poste de mécanicien de maintenance « armement » au groupe VI.

(Pour indication : salaire brut de base + prime de rendement de 12 % = 1921.92 € **brut**)

II. Calendrier de la sélection

Date limite de dépôt des candidatures : le 18 mai 2018, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Examen des dossiers par la commission de présélection : du 28 mai au 1^{er} juin 2018.

Organisation des épreuves de l'essai professionnel d'embauche (date prévisionnel) : à compter du 18 juin 2018.

Date de prise de poste (date prévisionnelle) : le 1^{er} septembre 2018.

III. Conditions d'inscription des candidats

Ce recrutement est ouvert à toute personne détenant un CAP, un BEP ou un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur de l'enseignement technologique dans la profession ou dans le domaine professionnel pour lequel ils postulent ou justifier d'une expérience dûment attestée d'au moins 1 année dans la profession ou dans le domaine professionnel, comme ouvrier professionnel.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissant d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

IV. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent impérativement transmettre leur dossier de candidature complet auprès de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy, Bureau appui au commandement 0B.123, Cellule ressources humaines, BP 30130, 45143 Saint Jean de la Ruelle Cedex.

Ce dossier comprend :

- La fiche de candidature figurant à l'annexe du présent avis dûment complété et signé ;
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;

- Une lettre de motivation ;
- La photocopie du (des) diplôme(s) détenu(s) ;
- Une photocopie lisible de la carte nationale d'identité, du passeport ou tout autre document officiel attestant de la nationalité du candidat et reconnu par les autorités françaises, en cours de validité ;
- Le formulaire type de demande de contrôle élémentaire joint au présent avis dûment complété ;
- La photocopie du document attestant que le candidat se trouve en position régulière au regard du service national.

Les candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé joignent en outre leurs évaluations réalisées durant leur formation.

Les candidats mineurs à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établie par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les candidats handicapés peuvent bénéficier, sur demande et sur avis médical, d'aménagements d'épreuves. Ils doivent joindre au dossier de candidature un courrier à l'attention du président du jury, accompagné du certificat médical d'un médecin agréé appuyant cette demande et précisant le type d'aménagement nécessaire ainsi que l'attestation de reconnaissance de la qualité d'élève ou de travailleur handicapé. La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture de leur département de résidence.

Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai ne sera pas retenu.

V. Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de présélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour subir les épreuves de l'essai professionnel d'embauche. Seuls seront convoqués aux épreuves les candidats préalablement retenus par la commission de présélection. La liste des candidats présélectionnés sera publiée par voie électronique.

L'essai professionnel d'embauche est composé :

- d'une épreuve théorique de coefficient 1 ;
- d'une épreuve pratique qui se termine par un échange avec le jury de 15 minutes au plus portant principalement sur le déroulement de l'épreuve pratique, sur les expériences professionnelles et personnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et ses capacités à pourvoir le poste. La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 6 heures. L'épreuve est notée sur la base d'un coefficient 2.

A l'issue de la sélection, la liste des candidats sélectionnés sera publiée par voie électronique.

VI. Type de recrutement après sélection

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu est recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signe un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliarat d'une durée d'un an réduite de 6 mois si sa manière de servir le justifie.

A l'issue du stage, si l'agent donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

Nota : Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à la cellule ressources humaines par mail **ba123-sgs.cgrh.lst@intradef.gouv.fr**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ETAT DU
MINISTERE DE LA DEFENSE**

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

IDENTIFICATION :

M. Mme

Nom de naissance: _____

Nom d'usage ou d'épouse : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Nationalité française : oui en cours d'acquisition ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Pays : _____

Situation professionnelle : _____

Origine professionnelle (*employeur actuel*) : _____

Si vous êtes employé(e) au ministère de la défense indiquez votre gestionnaire RH : _____

ADRESSE

Résidence, bâtiment : _____

N° : _____

Rue : _____

Code postal : _____

Commune de résidence : _____

COORDONNEES :

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

DIPLOMES DETENUS :

Diplôme le plus élevé : _____

Détention de la formation reconnue comme qualifiante : oui non

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RECRUTEMENT :

Profession postulée : _____

Organisme (établissement) recruteur : _____

Organisme organisateur du recrutement (*si différent lorsque les opérations de recrutement sont mutualisées*) : _____

Candidature au titre des emplois à pourvoir réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé :

oui non

PARTIE A REMPLIR PAR LES CANDIDATS HANDICAPES :

Possédez-vous un document d'éligibilité vous permettant de bénéficier d'un aménagement d'épreuve ? oui non

Type d'aménagement :

Accessibilité des locaux

Epreuve sur poste informatique adapté (la réalisation d'une épreuve sur un poste informatique adapté ne peut pas être doublée de l'assistance d'une secrétaire)

Bloc-notes braille Sujet en braille Sujet agrandi Assistance d'une secrétaire

Tiers temps Interprète pour l'oral

SERVICE NATIONAL	<p>- Pour les hommes nés avant le 1^{er} janvier 1979 :</p> <p>Non appelé <input type="checkbox"/> Sursitaire <input type="checkbox"/> Dispensé <input type="checkbox"/> Réformé <input type="checkbox"/> Exempté <input type="checkbox"/> Libéré <input type="checkbox"/></p> <p>Service national accompli du : _____ au _____</p> <p>- Pour les hommes nés en 1979 :</p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?</p> <p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>- Pour les hommes nés après le 31/12/79 et les femmes nées à partir du 01/01/83 :</p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?</p> <p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de participation à la journée défense et citoyenneté (ex journée d'appel et de préparation à la défense) ?</p> <p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
------------------	--

Je soussigné(e) (NOM, prénoms) : _____

certifie sur l'honneur :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et pouvoir en justifier au plus tard à la date de la première épreuve ;

- l'exactitude des renseignements figurant dans le formulaire d'inscription et avoir été averti(e) que toute déclaration reconnue inexacte au moment de la réception des pièces justificatives entraîne la perte du bénéfice du recrutement; qu'en outre, j'encours des sanctions pénales telles que prévues aux articles 441-1 et 441-6 du code pénal. A défaut de réponse au formulaire d'inscription, la prise en compte par l'organisme recruteur ne pourra être effectuée ;

- avoir été informé(e) que les données mentionnées sur le formulaire d'inscription peuvent faire l'objet d'une saisie informatique et d'un traitement automatisé d'informations nominatives. Ce traitement a été déclaré à la commission nationale de l'informatique et des libertés, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de rectification prévu aux articles 34 et suivants de la loi précitée s'exerce auprès de la sous-direction de la gestion du personnel civil – 16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40300 - 94114 Arcueil cedex.

A _____, le _____

Date et signature obligatoires du candidat précédées de la mention manuscrite

« lu et approuvé »

INDICATIONS POUR RENSEIGNER

le formulaire d'inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère de la défense

- Nom d'usage** : indiquez votre nom d'époux (se). Sont concernées également les personnes veuves ou divorcées ayant conservé à titre de nom d'usage le nom de leur conjoint.
- Prénoms** : indiquez vos prénoms dans l'ordre de l'état-civil.
- Date de naissance** : indiquez votre date de naissance en chiffres (ex : 11.12.1960 pour 11 décembre 1960).
- Nationalité française** : cochez la case correspondant à votre situation :
- vous êtes de nationalité française, cochez oui ;
- vous êtes en cours d'acquisition de la nationalité française, cochez la case "en cours".
Il vous est précisé que l'acquisition de la nationalité française doit se faire au plus tard à la date de l'épreuve théorique de l'essai professionnel d'embauche, toutefois vous devez fournir obligatoirement un certificat de dépôt d'une demande de naturalisation au moment de votre inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat.
Dans tous les cas de figure, vous devez justifier de votre nationalité française au plus tard à l'admission.
- Ressortissant européen** : si vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, vous devez justifier de votre nationalité au plus tard à l'admission.
Le recrutement d'ouvrier de l'Etat est ouvert aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, aux ressortissants des trois Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, ainsi qu'aux ressortissants de la Confédération Suisse, de la principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre.
- Précisez le pays.
- Situation professionnelle** : indiquez votre situation : apprenti ; agent contractuel du ministère de la défense ; agent public non titulaire hors ministère de la défense ; congé parental ; disponibilité ; emploi dans le secteur privé ; en détachement ; étudiant ; fonctionnaire de l'Etat de catégorie A au ministère de la défense ; fonctionnaire de l'Etat de catégorie B au ministère de la défense ; fonctionnaire de l'Etat de catégorie C au ministère de la défense ; fonctionnaire de l'Etat hors ministère de la défense ; fonctionnaire hospitalier ; fonctionnaire territorial ; militaire armée de l'air ; militaire armée de la marine ; militaire armée de terre ; militaire autre ; sans emploi ; autres (préciser).
- Origine professionnelle** : indiquez si vous êtes employé(e) au ministère de la défense

ou dans une autre administration ou établissement public.

Entité de gestion RH : vous êtes employé(e) au ministère de la défense, indiquez votre gestionnaire ressources humaines.

Adresse personnelle : la convocation est envoyée à cette adresse.

Numéros de téléphone : indiquez le numéro de téléphone où vous pouvez être joint dans la journée.

Adresse e-mail : indiquez votre adresse e-mail professionnelle ou, le cas échéant, votre adresse e-mail personnelle.

Diplôme : indiquez le diplôme que vous détenez.

Détention de la formation reconnue comme qualifiante : indiquez si vous détenez la formation reconnue comme qualifiante.

Profession postulée : indiquez la profession pour laquelle vous postulez pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère de la défense.

Organisme recruteur : établissement auprès duquel vous vous inscrivez. Vous serez affecté dans cet établissement en cas de réussite au recrutement.

Organisme organisateur : A ne compléter que si l'établissement qui organise les épreuves de l'essai professionnel d'embauche est différent de celui qui recrute.

Candidature en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé : vous êtes en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé et souhaitez candidater à ce titre : cochez oui.
vous n'êtes pas concerné ou vous ne souhaitez pas candidater à ce titre : cochez non.

Vous êtes handicapé, bénéficiaire de l'obligation d'emploi et mentionné aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail : la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail est la suivante :

- les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ;
- les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente ;
- les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou autre régime de protection sociale obligatoire ou dispositions régissant les agents publics, à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des 2/3 leur capacité de travail ou de

- gain ;
- les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 394 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;
 - les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
 - les titulaires d'une carte d'invalidité délivrée à toute personne dont le taux d'incapacité permanente est au moins de 80 % ;
 - les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi peuvent bénéficier d'aménagements techniques, humains ou organisationnels (matériel adapté, tiers temps, auxiliaire de vie, secrétaire, interprète...).

Les besoins d'adaptation doivent être établis par un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Ce certificat précisant la nature exacte de l'aménagement ainsi que votre document d'éligibilité (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, carte d'invalidité, justificatif de pension militaire d'invalidité...) doivent être transmis à la date de clôture des inscriptions, afin de permettre à l'administration de prendre contact avec vous pour mettre en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Pour obtenir la liste des médecins agréés de votre région, adressez-vous à la préfecture de votre département de résidence.

Pour les personnels du ministère de la défense, il convient de consulter le médecin de prévention.

Service national

: cochez la ou les cases correspondant à votre situation.

En vertu des articles L.113-4 et L.114-6 du code du service national, tout candidat, avant l'âge de vingt-cinq ans, doit avoir satisfait à l'obligation de recensement et avoir participé à la journée défense et citoyenneté. Le candidat devra fournir le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.